

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

SAMEDI 17 AOUT 1918

Çà et là, un étudiant sortant de rhétorique, un père de famille ayant un fils en âge d'études universitaires exprime le voeu de voir sans plus tarder se rouvrir les établissements d'enseignement supérieur. Que le sort des jeunes gens de cet âge, immobilisés, quelques-uns depuis quatre ans, sur le seuil des hautes études, soit pénible, nul n'y contredit. Mais faut-il céder, alors que les raisons invoquées en 1914 pour suspendre les cours subsistent toujours ?

Les chefs de l'enseignement supérieur libre ont échangé leurs vues à ce sujet, tout récemment encore (1), et leur sentiment n'a pas varié. Bien que venant des pôles opposés de la pensée philosophique, ils demeurent étroitement unis sur ce terrain. Monseigneur Ladeuze, recteur de l'université de Louvain vient de se rencontrer, pour délibérer à ce sujet, avec M. Pastur, député permanent socialiste du Hainaut, puis avec le recteur de l'université de Bruxelles. La conclusion est que, ni Louvain, ni Bruxelles, ni l'École des Mines de Mons ne rouvriront leurs portes. L'Université de l'État, à Liège, reste close

également : si le gouvernement allemand ordonnait la réouverture, tous les professeurs démissionneraient. L'Ecole supérieure de commerce d'Anvers s'ouvrira dans quelques jours, sous la pression allemande, mais avec un personnel nouveau composé d'activistes. Quant à l'Université germano-activiste de Gand, si elle compte de 300 à 400 étudiants (comme l'assurent les journaux censurés) (**Note**), cela tient surtout à ce que dans la région de l'étape (**Note**), les Allemands exemptent les jeunes gens belges qui se font inscrire à l'Université de Gand (**Note**), de la réquisition des hommes pour le travail à l'arrière des tranchées. Beaucoup demandent leur inscription pour échapper à la corvée, mais étudient à peine ou pas du tout et projettent bien de tout planter là quand le danger de réquisition aura disparu.

Telle est la situation pour l'ensemble du pays. Les raisons qui dictent l'attitude des dirigeants des établissements d'enseignement supérieur sont nombreuses, et d'ordre matériel autant que moral. Les trois principales qu'ils donnent sont : 1° si les universités rouvraient leurs portes, cela signifierait la capitulation des classes dirigeantes belges devant un régime d'occupation qui ne respecte ni lois ni engagements ; 2° au mépris de la Convention de La Haye les Allemands ont modifié notre législation sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement moyen (**Note**) : ils bouleverseraient

de même la législation sur l'enseignement supérieur dès le lendemain de la reprise des cours universitaires ; 3° les Allemands émettraient la prétention d'appliquer la séparation administrative à ces établissements et d'imposer le flamand comme langue unique de l'enseignement tout au moins à l'Université de Louvain.

(1) Leurs précédentes délibérations sont notées les 7 octobre 1914 et 1^{er} mars 1916.

<https://www.idesetautres.be/upload/19160301%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Notes de Bernard GOORDEN.

Lisez « *La flamandisation de l'Enseignement* » (pages 305-315) en 1917-1918, notamment dans le Grand-Bruxelles, qui figure dans la quatrième partie du chapitre VI (« *L'oeuvre de flamandisation* ») des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** ayant été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/FLAMANDISATION%20ENSEIGNEMENT%20BRUXELLES%201917-1918%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%201929%20PARTIE%204%20CHAPITRE%206.pdf>

On y résume l'évolution chronologique (propositions et décisions prises aux séances de la « *Oberkommission* » et de la « *Hauptkommission* ») :

des jardins d'enfants (entre le 8 mars 1917 et le 24 avril 1918) ;

de l'enseignement primaire (entre le 15 février 1917 et le 25 avril 1918) ;

de l'enseignement normal (entre le 16 avril 1917 et le 20 décembre 1917) ;

de l'enseignement moyen (entre le 31 juillet 1917 et le 1^{er} juin 1918) ;

de l'**enseignement supérieur** (entre le 28 avril 1917 et le 3 août 1917).

On y évoque aussi la « *police linguistique* » (pages 307-308). On y détaille le rapport d'une enquête de la Commission de contrôle linguistique à Gand (pages 311-315).

Voyez la table des matières détaillée du volume à :

<http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE%20RAAD%20VAN%20VLAANDEREN%201928%20TABLE%20MATIERES.pdf>

Pour les *journaux censurés*, lisez l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** (journaliste d'un pays neutre, l'Argentine), « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

[http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PR
ENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2
019190613.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PR
ENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2
019190613.pdf)

Concernant la transformation de l'**Université de Gand**, voyez notamment les datés 23 janvier 1916 (19160123), 6 février 1916, 10 avril 1916, 7 juin 1916, 18 août 1916, 14 septembre 1916, 1^{er} octobre 1916, 26 octobre 1916, 5 novembre 1916, 29 janvier 1917, 21 février 1917 (19170221) de **50 mois d'occupation allemande** via :

<https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Est aussi édifiant au moins le chapitre 3 (« *Autres professeurs réquisitionnés* ») de l'essai (1916) ***Pour teutoniser la Belgique*** (*L'effort allemand pour exploiter la querelle des races et des langues*) de Fernand **PASSELECQ** :

[http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20PO
UR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2003.pdf](http://www.idesetautres.be/upload/PASSELECQ%20PO
UR%20TEUTONISER%20LA%20BELGIQUE%2003.pdf)

Pour la *région de l'étape*, nous reproduisons ci-dessous une carte de l'**Etappengebiet** (« *territoires de l'Etape* ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de janvier 1917-1918 :

[http://www.lessines-14-18.be/wp-
content/uploads/2015/05/e%CC%81tape_1918.jpg](http://www.lessines-14-18.be/wp-
content/uploads/2015/05/e%CC%81tape_1918.jpg)

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

